



ASSOCIATION
HISTOIRE
ARCHÉOLOGIE

SAINT - ROMAIN - DE - JALIONAS

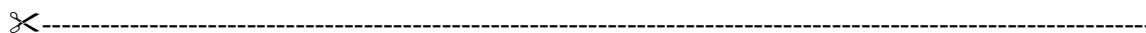
ASSOCIATION POUR L'HISTOIRE ET L'ARCHEOLOGIE A ST ROMAIN DE JALIONAS

L'association s'est donné pour objectif d'aider et de promouvoir les études portant sur l'histoire et le patrimoine de St Romain-de-Jalionas et d'une façon générale de l'IsleCrémieu. Elle a pour but de contribuer au bon déroulement du chantier archéologique du Vernai et de contribuer à en diffuser les résultats auprès du public.

Les activités archéologiques sont dirigées par Robert Royet, archéologue au Service Régional d'Archéologie- DRAC. Elles comprennent la participation aux fouilles et au traitement du matériel (lavage, marquage, dessin, photographie, numérisation de dessin etc.), la participation à des campagnes de prospection.

Activités de diffusion de l'information :

- Participation aux journées du Patrimoine le 3ème week-end de septembre, et aux Journées Européennes de l'archéologie en juin : visite du site, animations diverses.
- Organisation de visites pour les scolaires.



Bulletin d'adhésion et bon de soutien

Le montant de la cotisation pour l'année 2021 est libre, avec un minimum de 5 €.

L'objet de l'association répond aux critères du Code des Impôts définissant une association d'intérêt général et ouvrant droit à réduction d'impôt : les dons consentis sans contrepartie et l'adhésion à l'association ouvrent droit au profit de leurs auteurs aux réductions d'impôt prévues aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts.

Le chèque est à libeller au nom de : **AHASRJ** (Association pour l'Histoire et l'Archéologie de St-Romain-de-Jalionas).

Envoyer le bulletin et le chèque au trésorier de l'association à l'adresse suivante :

AHASRJ mairie, 52 route du stade, 38460 Saint-Romain-de-Jalionas.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

N° téléphone :

Courriel :

Adhésion: 5 euros

Don: euros

Total: euros

Règlement effectué par :

(cliquer pour modifier)

Virement

Chèque

Espèces

Un justificatif fiscal vous sera envoyé suite à la réception de votre adhésion et règlement